

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N°2026-30 - POINT 1 : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 5 JUIN 2026

Le 22 septembre 2026, à 20 h 00 les membres du conseil municipal de la commune d'Avolsheim se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'Avolsheim, 8 rue de la Paix, convoqués le 17 septembre 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Sous la présidence de M. GÉHIN Pascal, Maire

M. GÉHIN Pascal, Maire

Mme LETT Ysaline, adjointe

M. STROH Etienne, adjoint

Mme BAILLY Caroline adjointe

M. WAGNER Christian, M. LENTZ Paul-André, M. METZ Daniel, Mme BOULET Patricia, Madame PERNOT Carole, M. IEKO Christophe, Mme LOBEL Gaëlle, Mme MORITZ Mélanie, Mme FISCHER Ketty, M. SCHARSCH Xavier, M. TOURNIER Guillaume.

Était absent et excusé :

M. METZ Daniel qui a donné procuration à M. WAGNER Christian

Formant la majorité des membres en exercice

Madame BOULET Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal d'Avolsheim

Vu le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le maire,

après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité.

ADOpte

Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N°2026-31 - POINT 2 : DETACHEMENT DE MUTZIG DE LA PAROISSE DE DORLISHEIM ET RATTACHEMENT A LA PAROISSE DE MOLSHEIM

Le 22 septembre 2026, à 20 h 00 les membres du conseil municipal de la commune d'Avolsheim se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'Avolsheim, 8 rue de la Paix, convoqués le 17 septembre 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Sous la présidence de M. GÉHIN Pascal, Maire

M.GÉHIN Pascal, Maire

Mme LETT Ysaline, adjointe

M. STROH Etienne, adjoint

Mme BAILLY Caroline adjointe

M. WAGNER Christian, M. LENTZ Paul-André, M. METZ Daniel, Mme BOULET Patricia, Madame PERNOT Carole, M. IEKO Christophe, Mme LOBEL Gaëlle, Mme MORITZ Mélanie, Mme FISCHER Ketty, M. SCHARSCH Xavier, M. TOURNIER Guillaume.

Était absent et excusé :

M.METZ Daniel qui a donné procuration à M. WAGNER Christian

Formant la majorité des membres en exercice

Mme BOULET Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Maire informe le conseil municipal que la présidente du directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL) a sollicité la modification de certaines de ses circonscriptions afin de tenir compte de l'évolution de la pratique religieuse dans les cantons concernés.

Dans ce cadre, le détachement de Mutzig de la Paroisse de Dorlisheim et son rattachement à la Paroisse de Molsheim ont été sollicités.

Les instances concernées de l'EPCAAL (assemblées d'inspections, de consistoires et conseils presbytéraux) ont toutes approuvées ce projet.

En application de l'article L.2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal des communes appartenant à ces circonscriptions culturelles doit être recueilli. Le conseil municipal d'Avolsheim est ainsi invité à se prononcer sur

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

**DELIBERATION N°2026-32 - POINT 3 : MAINTIEN DES ELECTEURS DE MUTZIG
RATTACHÉS A LA PAROISSE DE DORLISHEIM POUR LES ELECTIONS 2024
JUSQU'A VALIDATION ADMINISTRATIVE DU CHANGEMENT**

Le 22 septembre 2026, à 20 h 00 les membres du conseil municipal de la commune d'Avolsheim se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'Avolsheim, 8 rue de la Paix, convoqués le 17 septembre 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Sous la présidence de M. GÉHIN Pascal, Maire

M.GÉHIN Pascal, Maire

Mme LETT Ysaline, adjointe

M. STROH Etienne, adjoint

Mme BAILLY Caroline adjointe

M. WAGNER Christian, M. LENTZ Paul-André, M. METZ Daniel, Mme BOULET Patricia, Madame PERNOT Carole, M. IEKO Christophe, Mme LOBEL Gaëlle, Mme MORITZ Mélanie, Mme FISCHER Ketty, M. SCHARSCH Xavier, M. TOURNIER Guillaume.

.

Était absent et excusé :

M.METZ Daniel qui a donné procuration à M. WAGNER Christian

Formant la majorité des membres en exercice

Mme BOULET Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Maire informe le conseil municipal que, dans ce cadre de sa demande de détachement de Mutzig de la Paroisse de Dorlisheim et de rattachement à la Paroisse de Molsheim, le directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL) a également sollicité le maintien des électeurs de Mutzig rattachés à la paroisse de Dorlisheim dans l'attente de la validation administrative de ce changement, ceci afin d'éviter toute rupture de droits civiques confessionnels et de garantir la validité juridique des scrutins presbytériens.

Le maire précise que les instances concernées de l'EPCAAL ont approuvées ce projet et il propose par conséquent de figer la situation électorale des fidèles durant cette période intermédiaire.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N°2026-33 - POINT 4 : CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT.

Le 22 septembre 2026, à 20 h 00 les membres du conseil municipal de la commune d'Avolsheim se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'Avolsheim, 8 rue de la Paix, convoqués le 17 septembre 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Sous la présidence de M. GÉHIN Pascal, Maire

M. GÉHIN Pascal, Maire

Mme LETT Ysaline, adjointe

M. STROH Etienne, adjoint

Mme BAILLY Caroline adjointe

M. WAGNER Christian, M. LENTZ Paul-André, M. METZ Daniel, Mme BOULET Patricia, Madame PERNOT Carole, M. IEKO Christophe, Mme LOBEL Gaëlle, Mme MORITZ Mélanie, Mme FISCHER Ketty, M. SCHARSCH Xavier, M. TOURNIER Guillaume.

Était absent et excusé :

M. METZ Daniel qui a donné procuration à M. WAGNER Christian

Formant la majorité des membres en exercice

Mme BOULET Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un courrier de la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) daté du 03/08/2026, concernant le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Ce fonds de solidarité, géré par la CeA pour toutes les communes situées en dehors de l'Eurométropole de Strasbourg, est un dispositif destiné à aider, sous conditions, les personnes en difficulté financière, soit à accéder au logement (prise en charge de la caution, paiement du premier loyer, dépôt de garantie, ...), soit à se maintenir dans le logement (prise en charge de certains impayés, mesures d'accompagnement social) dans le parc social comme dans le parc privé.

La demande d'aide ne se fait pas seule ; elle doit être instruite par un travailleur social. Le dossier est ensuite étudié selon les ressources, la composition du foyer et le ratio des charges de logement.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N°2026-34 - POINT 5 : PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADES ET RANDONNEES

Le 22 septembre 2026, à 20 h 00 les membres du conseil municipal de la commune d'Avolsheim se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'Avolsheim, 8 rue de la Paix, convoqués le 17 septembre 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Sous la présidence de M. GÉHIN Pascal, Maire

M. GÉHIN Pascal, Maire

Mme LETT Ysaline, adjointe

M. STROH Etienne, adjoint

Mme BAILLY Caroline adjointe

M. WAGNER Christian, M. LENTZ Paul-André, M. METZ Daniel, Mme BOULET Patricia, Madame PERNOT Carole, M. IEKO Christophe, Mme LOBEL Gaëlle, Mme MORITZ Mélanie, Mme FISCHER Ketty, M. SCHARSCH Xavier, M. TOURNIER Guillaume.

Était absent et excusé :

M. METZ Daniel qui a donné procuration à M. WAGNER Christian

Formant la majorité des membres en exercice

Mme BOULET Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un courrier daté du 28 juillet 2026 par lequel la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) souhaite réaffirmer son engagement en faveur d'un développement équilibré des sports de nature, conciliant les usages sportifs et de loisirs et la préservation des milieux naturels qui font la fierté de l'Alsace.

Dans ce cadre, elle envisage d'adopter un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) à l'échelle de l'Alsace devant permettre aux acteurs de traduire leurs priorités en matière de **randonnées pédestre, équestre et VTT** de leur territoire et de la discipline concernée.

La mise en œuvre de ce plan s'appuie sur une logique de partenariat :

et de randonnée traversant le territoire communal, à la date de la présente délibération, sont jointes en annexe à la présente délibération ;

Accepte le principe de la participation de la Commune d'Avolsheim pour l'inscription ultérieure au PDIPR Alsace de chemins ruraux propriété communale ;

Prend acte que la présente délibération n'équivaut en aucun cas à un accord définitif sur l'inscription au plan de(s) l'itinéraire(s) traversant la Commune et que cette inscription, dont la demande relève des acteurs de la stratégie (soit les comités sportifs, le Club Vosgien ainsi que les intercommunalités), devra faire l'objet d'une nouvelle délibération du Conseil municipal portant autorisation de passage sur les chemins ruraux propriété communale ;

Fait à Avolsheim, le 22 septembre 2026

Transmis au contrôle de légalité le 24 septembre 2026

Publication et affichage le 24 septembre 2026

Le Maire,
GÉHIN Pascal

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Pascal Géhin, the Mayor.

La secrétaire
BOULET Patricia

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Patricia Boulet, the Secretary.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

**DELIBERATION N°2026-POINT 6 : ADHESION A LA PLATEFORME
MUTUALISEE DE DEMATERIALISATION « ALSACE MARCHES PUBLICS »**

Le 22 septembre 2026, à 20 h 00 les membres du conseil municipal de la commune d'Avolsheim se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'Avolsheim, 8 rue de la Paix, convoqués le 17 septembre 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Sous la présidence de M. GÉHIN Pascal, Maire

M.GÉHIN Pascal, Maire

Mme LETT Ysaline, adjointe

M. STROH Etienne, adjoint

Mme BAILLY Caroline adjointe

M. WAGNER Christian, M. LENTZ Paul-André, M. METZ Daniel, Mme BOULET Patricia, Madame PERNOT Carole, M. IEKO Christophe, Mme LOBEL Gaëlle, Mme MORITZ Mélanie, Mme FISCHER Ketty, M. SCHARSCH Xavier, M. TOURNIER Guillaume.

.

Était absent et excusé :

M.METZ Daniel qui a donné procuration à M. WAGNER Christian

Formant la majorité des membres en exercice

Mme BOULET Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

La plateforme dénommée « Alsace Marchés Publics » (alsacemarchespublics.eu) est un profil d'acheteur mutualisé dédié à la passation des marchés publics (article L. 2132-2 Code de la commande publique) géré par les cinq collectivités fondatrices suivantes :

- Collectivité européenne d'Alsace,
- Ville de Strasbourg,
- Ville de Mulhouse,
- Eurométropole de Strasbourg,
- Mulhouse Alsace Agglomération.

Les fonctionnalités disponibles sur le profil « Alsace Marchés Publics » à la date de signature de la convention sont utilisables par l'adhérent **à titre gratuit**. L'adhérent ne dispose d'aucun droit d'aucune sorte sur le profil d'acheteur en dehors de la faculté d'utiliser l'outil dans les limites définies dans la convention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion

Autorise Monsieur le Maire à signer la charte d'utilisation

Fait à Avolsheim, le 22 septembre 2026

Transmis au contrôle de légalité le 24 septembre 2026

Publication et affichage le 24 septembre 2026

Le Maire,

GÉHIN Pascal

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Géhin', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire

BOULET Patricia

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Boulet', with a long horizontal stroke extending to the right.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N°2026-36 - POINT 7 : RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DU SERVICE D'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT- GRAND CYCLE DE L'EAU

Le 22 septembre 2026, à 20 h 00 les membres du conseil municipal de la commune d'Avolsheim se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'Avolsheim, 8 rue de la Paix, convoqués le 17 septembre 2026 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Sous la présidence de M. GÉHIN Pascal, Maire

M. GÉHIN Pascal, Maire

Mme LETT Ysaline, adjointe

M. STROH Etienne, adjoint

Mme BAILLY Caroline adjointe

M. WAGNER Christian, M. LENTZ Paul-André, M. METZ Daniel, Mme BOULET Patricia, Madame PERNOT Carole, M. IEKO Christophe, Mme LOBEL Gaëlle, Mme MORITZ Mélanie, Mme FISCHER Ketty, M. SCHARSCH Xavier, M. TOURNIER Guillaume.

Était absent et excusé :

M. METZ Daniel qui a donné procuration à M. WAGNER Christian

Formant la majorité des membres en exercice

Mme BOULET Patricia a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'ensemble des conseillers de la synthèse locale 2025 du grand cycle de l'eau

Le Conseil Municipal reconnaît avoir été valablement informé et que toutes les précisions nécessaires ont été apportées

Fait à Avolsheim, le 22 septembre 2026

Transmis au contrôle de légalité le 24 septembre 2026

Publication et affichage le 24 septembre 2026

Le Maire,

GÉHIN Pascal



La secrétaire

BOULET Patricia

